

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL
853-857, RUE DU COUVENT

PRENEZ AVIS que, lors de la séance régulière du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **14 mars 2017 à 19 h** à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, située au 815, rue Bel-Air, 2^{ième} étage, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande d'autorisation d'usage conditionnel afin d'autoriser un nombre de logements supérieur au nombre maximal prescrit pour le bâtiment sis au 853-857, rue du Couvent.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement lors de cette séance.

Montréal, le 16 février 2017

Pascale Synnott, avocate
Secrétaire d'arrondissement